

Je vous félicite, monsieur l'Orateur, du grand honneur qui vous incombe. Pour la deuxième fois en moins d'un an, vous avez été choisi pour présider aux délibérations de la Chambre. Pour la seconde fois aussi vous exercerez, j'en suis sûr, vos hautes responsabilités avec justice et équité, comme vous l'avez fait lors du dernier Parlement. J'espère, au fait j'en suis convaincu, que vous continuerez à remplir votre rôle avec dignité et efficacité.

Au risque de blesser votre modestie, je vais me permettre de rappeler un fait qui, pour les députés de la province de Québec, a une signification toute particulière. Dans votre ville de Toronto, où vivent actuellement plus de 40,000 citoyens canadiens-français, une grande campagne vient de s'amorcer en faveur d'une école secondaire bilingue et vous, monsieur l'Orateur, avez consenti à agir comme patron d'honneur de cette campagne de souscription. Je vous félicite de votre geste et je souhaite en même temps plein succès à cette campagne.

Je félicite les nouveaux ministres de la province de Québec et je dis en passant au très honorable premier ministre que nous avons attendu assez longtemps avant qu'ils soient nommés. Je félicite également son gouvernement de les avoir choisis, et même s'ils n'ont été assermentés qu'à la veille d'une session, sans avoir eu, par conséquent, trop de temps pour préparer le budget des dépenses de leur ministère, je suis convaincu que les conseillers avertis et intelligents de leur division sauront faire en sorte qu'en très peu de temps ces ministres pourront non seulement être familiers avec leur département, mais aussi maîtriser l'administration de ces divers ministères.

J'en profite aussi pour adresser au vice-président de la Chambre mes félicitations cordiales. Je suis heureux de le voir occuper ce poste. Oh! dans mon for intérieur, j'aurais bien voulu le voir en occuper un autre, mais tout de même, puisqu'il ne revient ni à l'opposition ni à moi de déterminer les postes que les députés de la Chambre doivent occuper, je me contente tout simplement de lui dire le plaisir que j'éprouve de le voir occuper le poste de vice-président de la Chambre et de lui offrir mes meilleurs vœux dans ses nouvelles fonctions.

Suivant la coutume parlementaire vieille de plusieurs années, je m'empresse aussi d'offrir mes félicitations aux honorables députés de Québec-Montmorency (M. Lafrenière) et du Yukon (M. Nielsen), qui ont proposé et appuyé l'Adresse en réponse au discours du trône. Je les félicite non seulement de l'honneur qui leur incombe, mais

aussi pour la façon dont ils se sont comportés et la manière dont ils ont traité leurs sujets.

Monsieur l'Orateur, je saisis également l'occasion pour remercier les électeurs du comté de Laurier qui ont bien voulu, une seconde fois, m'accorder leur confiance. Je m'efforcerai toujours d'être leur fidèle représentant à la Chambre, afin de me montrer digne de la confiance qu'ils viennent de me renouveler.

J'ai déjà dit et je continue d'affirmer qu'il existe une profonde division sur le plan doctrinal entre les conservateurs de la province de Québec et ceux du reste du Canada. En effet, il y a présentement dans cette enceinte un grand nombre de députés conservateurs du Québec qui ont poursuivi leur carrière politique jusqu'à maintenant en prêchant la guerre contre le gouvernement fédéral, en dénonçant l'aide du Canada aux pays économiquement peu évolués et les relations commerciales avec les pays communistes, en s'opposant à notre programme national de sécurité sociale et aux subventions fédérales aux universités et en refusant de reconnaître que le gouvernement fédéral avait un droit concurrent avec les provinces en matière d'impôts directs.

Un des aspects les plus intéressants des dernières élections fédérales, c'est que dorénavant ces conservateurs, soi-disant nationalistes du Québec, devront partager les responsabilités du pouvoir avec les conservateurs des autres provinces et accepter la politique gouvernementale ou bien se dissocier de leur propre parti. Tel est le choix qui s'offre à eux. Nous surveillerons avec intérêt l'attitude et l'orientation qu'ils prendront.

Quant au parti conservateur lui-même, il a maintenant la chance, pour la première fois depuis la fin de l'alliance Macdonald-Cartier, de refaire son unité doctrinale et de prêcher une même doctrine d'un bout à l'autre du pays. Les libéraux et, j'en suis persuadé, l'ensemble des Canadiens espèrent que le parti conservateur ne manquera pas cette chance, car en unifiant sa doctrine, il rendrait du même coup un grand service à la cause de l'unité nationale dans notre pays.

C'est dans le domaine des relations financières fédérales-provinciales que le parti conservateur devrait commencer à refaire son unité doctrinale. Voilà, en effet, un problème très important qui a été remis en lumière par le premier ministre lui-même et dont la solution devra être trouvée le plus tôt possible, afin que les gouvernements provinciaux sachent à quoi s'attendre et puissent préparer leurs budgets.

Nous, les libéraux, croyons avoir trouvé en 1956 une formule générale d'accords finan-